

NOTES GÉNÉRALES:

A-- CALCUL

1. CALCULS DE STRUCTURE EXECUTES SELON LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA, ÉDITION 2005.

--PARAMÈTRES DE CALCUL:

CATÉGORIE DE RISQUE:

VENT $q (1/50) = \quad - \quad \text{kPa}$

$l_w = \quad - \quad$

SEISME: $S_d (0.2) = \quad - \quad$

$S_d (0.5) = \quad - \quad$

$S_d (1.0) = \quad - \quad$

$S_d (2.0) = \quad - \quad$

$I_e = \quad - \quad$

Catégorie d'emplacement = $- \quad - \quad$

$R_d = \quad - \quad \text{kPa}$

$S_g = \quad - \quad \text{kPa}$

$S_r = \quad - \quad \text{kPa}$

$I_s = \quad - \quad$

$C_w = \quad - \quad$

B-- ACIER DE CHARPENTE

1. LE CALCUL DES ASSEMBLAGES, LE DÉTAILLAGE, LA FABRICATION, ET LE MONTAGE DEVONT ÊTRE RÉALISÉS SELON LA NORME S16.
2. HSS: CONFORMES À LA NORME ASTM A500 GRADE C.
3. PROFILS W: CONFORMES À LA NORME ACNOR G40.21M NUANCE 350 W.
4. TOUTES LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA NORME W59.1.
5. LE LATTIER DOIT ÊTRE ENLEVÉ DES SOUDURES FINIES ET AVANT LE SOUDAGE SUR MÉTAL DÉJÀ POSÉ. DE PLUS, UNE COUCHE D'APPRÊT DOIT ÊTRE APPLIQUÉE SUR LES SOUDURES FINIES.
6. LE SOUDAGE NE DOIT PAS ÊTRE EFFECTUÉ LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST INFÉRIEURE À -18°C (0°F) OU LORSQUE LA SURFACE EST MOUILLÉE (PLUIE/NEIGE).
7. LES SURFACES À SOUDER DOIVENT ÊTRE EXEMPTES DE CALAMINE NON ADHÉRENTE, DE LATTIER, DE ROUILLE ÉCAILLÉE, DE PEINTURE, DE GRAISSE, D'HUMIDITÉ, DE GALVANISATION ET AUTRES CORPS ÉTRANGERS DANS UN RAYON DE 50mm D'UNE SOUDURE.
8. ASSEMBLAGES: SOUDÉS À L'USINE, BOULONNÉS OU SOUDÉS AU CHANTIER BOULONS HAUTE RÉSISTANCE A-325.
9. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES ASSEMBLAGES EN CISAILLEMENT DES POUTRES NON-COMPOSITE DEVONT ÊTRE CONÇUS POUR UNE CHARGE ÉGALE À $4M_c / L$.
 M_c = MOMENT RÉSISTANT DE LA POUTRE LATÉRALEMENT SUPPORTÉE.
10. LES ASSEMBLAGES MONTRÉS SUR LES DESSINS NE LE SONT QUE POUR ILLUSTRER LES PRINCIPES D'ASSEMBLAGE. TOUTS LES ASSEMBLAGES DOIVENT ÊTRE CONÇUS PAR LE FABRICANT POUR LES EFFORTS INDIQUÉS.
11. SOUMETTRE DES DESSINS D'ATELIER SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'O.I.Q., À L'INGÉNIEUR EN CHARPENTE POUR EXAMEN. LES DESSINS DEVONT ÊTRE SOUMIS AU MOINS 10 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FABRICATION.
12. L'EXAMEN DES PLANS DE MONTAGE ET DESSINS D'ATELIER EST FAIT DANS LE SEUL BUT D'EN ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE CONCEPT GÉNÉRAL. L'ENTREPRENEUR DEMEURE LE SEUL RESPONSABLE DES ERREURS OU OMISSIONS DANS CES DESSINS.
13. LORSQU'IL EST REQUIS AUX PLANS, L'ACIER DEVRA ÊTRE GALVANISÉ PAR IMMERSION À CHAUD, CONFORMEMENT À LA NORME ASTM A123/A123M. L'ÉPAISSEUR MINIMALE MOYENNE DU RECOUVREMENT DE ZINC EST SPÉCIFIÉE À LA TABLE 1 DE LA NORME A123/A123M. LORSQU'IL EST REQUIS DE SOUDER L'ACIER APRÈS LA GALVANISATION, LE ZINC DOIT ÊTRE MEULÉ PUIS LES DOMMAGES RÉPARÉS SELON LA NORME ASTM A780/A780M.
14. LE FABRICANT D'ACIER DEVRA PERÇER EN USINE TOUTS LES TROUS REQUIS POUR EXÉCUTER LES OPÉRATIONS DE GALVANISATION DE FAÇON SÉCURITAIRE. L'EMPLACEMENT ET LE DIAMÈTRE DE CES TROUS DEVONT ÊTRE SOUMIS À L'INGÉNIEUR POUR REVUE. LES TROUS COUPÉS AU CHÂLUMEAU NE SERONT PAS TOLÉRÉS.
15. AUCUN ÉLÉMENT D'ACIER DE CHARPENTE NE SERA FABRIQUÉ AVANT QUE L'INGÉNIEUR N'AIT EXAMINÉ LES DESSINS D'ATELIER ET DE MONTAGE SIGNÉS ET SCÉLLÉS.
16. LE FABRICANT DEVRA ÊTRE CERTIFIÉ PAR LE BUREAU CANADIEN DE LA SOUDURE.
17. CONTREVENTEMENT TEMPORAIRE: LE SOUS-TRAITANT EN CHARPENTE D'ACIER EST RESPONSABLE DE LA STABILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DE LA CHARPENTE D'ACIER EN COURS DE MONTAGE. IL DOIT CONCEVOIR ET INSTALLER DES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES POUR RÉSISTER AUX SOLlicitATIONS, TANT HORIZONTALES QUE VERTICALES, POUR TOUTES LES PHASES DU MONTAGE. LE MONTEUR DEVRA SE CONFORMER À TOUTES LES DISPOSITIONS APPLICABLES DU "CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION". LES PLANS ET PROCÉDURES DE MONTAGE ET DE LEVAGE REQUIS DEVONT ÊTRE PRÉPARÉS. IL DEVRA ÉGALEMENT OBTENIR LES ATTESTATIONS PRÉALABLES AU MONTAGE, TEL QU'EXIGÉ PAR LE "CODE".

C-- GÉNÉRALITÉS

1. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR, CONCEVOIR, FOURNIR ET INSTALLER TOUT LE SOUÈNEMENT, LES CONTREVENTEMENTS ET LES ÉTALLEMENTS TEMPORAIRES REQUIS DURANT LES TRAVAUX AFIN DE RÉALISER LES INTERVENTIONS PRÉVUES AUX DOCUMENTS CONTRACTUELS ET POUR MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES. LA CONCEPTION DE CES SUPPORTS TEMPORAIRES DOIT ÊTRE FAITE SELON LES NORMES DE SÉCURITÉ LES PLUS RÉCENTES. UN PLAN SIGNÉ SCÉLLÉ PAR UN INGÉNIEUR DOIT ÊTRE FOURNI. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES SUPPORTS ET LES MÉTHODES MONTRÉS AUX DESSINS DE STRUCTURE NE SONT QU'À TITRE INDICATIF. L'ENTREPRENEUR DEMEURE LE SEUL RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION DE SA PROCÉDURE ET DES INTERVENTIONS NÉCESSAIRES QUI EN DÉCOULENT.
2. TOUTES LES DIMENSIONS AYANT RAPPORT AVEC L'EXISTANT DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR LE SITE PAR L'ENTREPRENEUR ET COORDONNÉES AVEC CES DOCUMENTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.
3. LIRE CES DOCUMENTS CONJOINTEMENT AVEC LES DESSINS DE MÉCANIQUE.
4. AUCUN DESSIN D'ATELIER SOUMIS PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR COURRIEL NE SERA EXAMINÉ.



1751, rue Richardson, bureau 2120
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél.: 514 938-5995
Télex: 514 938-9470
www.sdklb.com

STRUCTURE ■ GENIE CIVIL ■ STRUCTURE INDUSTRIELLE ■ VERRE STRUCTUREL

Dessin: A. MOISAN
Vérification: F. DESLAURIERS
Date: 2015/09/23
Fichier: -
Traçé le: -

Émission:
ÉMIS POUR SOUMISSION

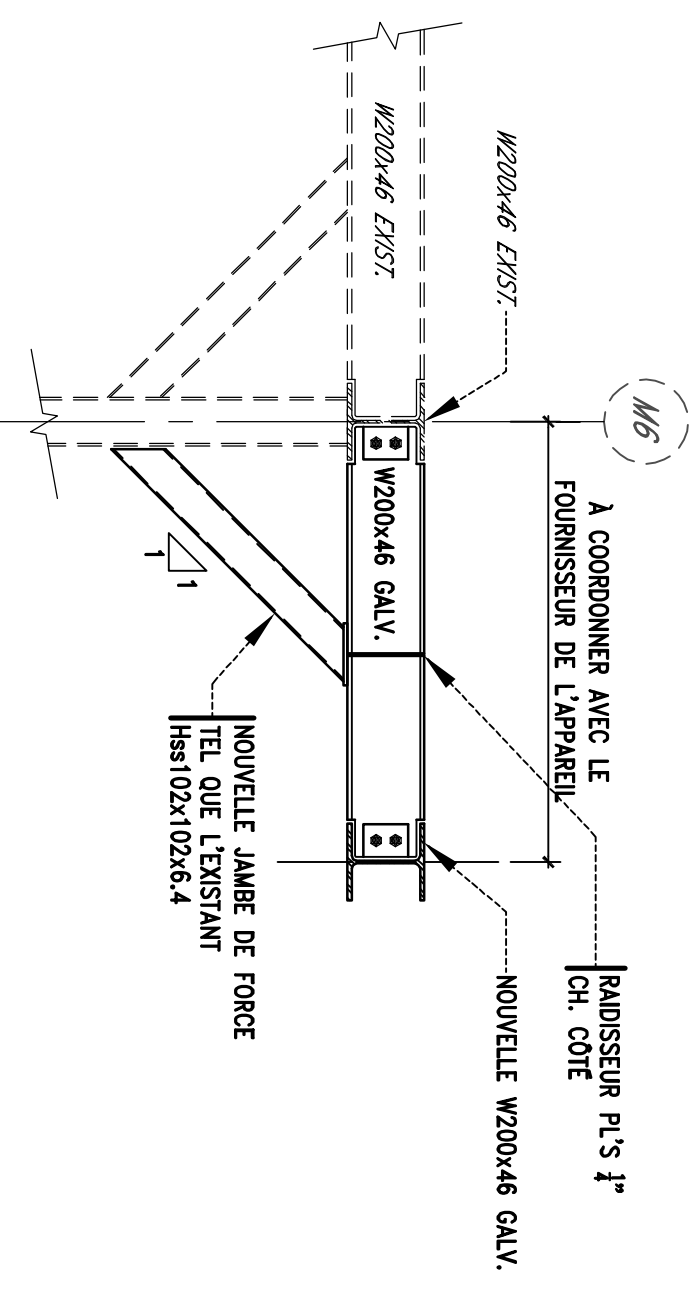
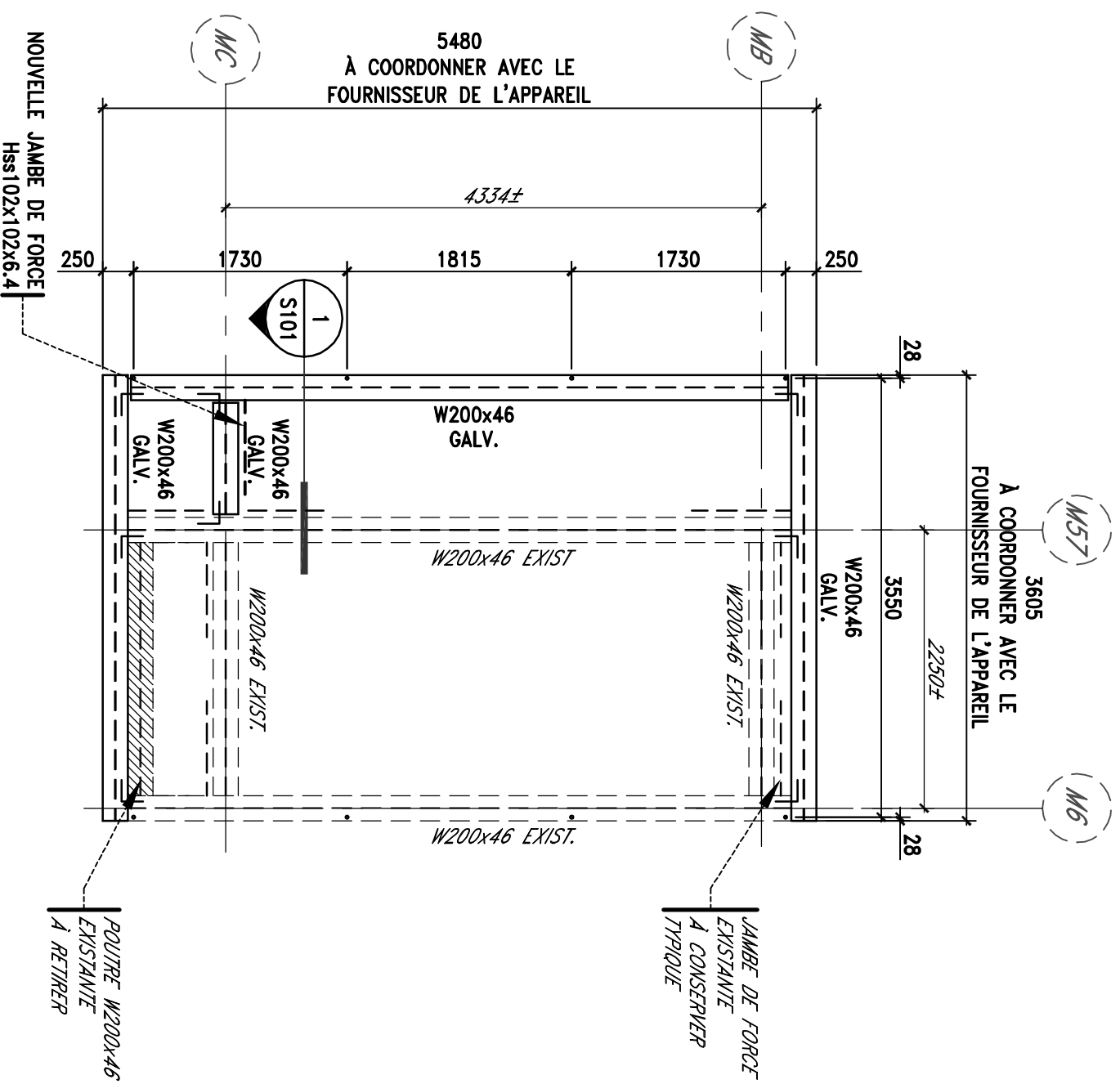
2015.09.23



CNRC-TOUR D'EAU
AGRANDISSEMENT DE LA STRUCTURE POUR APPAREIL MEC.

Dossier : 150503

S100



1
S101
COUPE
ECHELLE 1:20

AGRANDISSEMENT DE LA STRUCTURE POUR APPAREIL MÉCANIQUE AU TOIT

ECHELLE 1:50



1751, rue Richardson, bureau 2120
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél.: 514 938-5995
Télec.: 514 938-9470
www.sdklb.com

STRUCTURE ■ GÉNIE CIVIL ■ STRUCTURE INDUSTRIELLE ■ VERRRE STRUCTUREL

Dessin: A. MOISAN
Vérification: F. DESLAURIERS
Date: 2015/09/23
Fichier: -
Tracé le: -

Emission:
ÉMIS POUR SOUMISSION

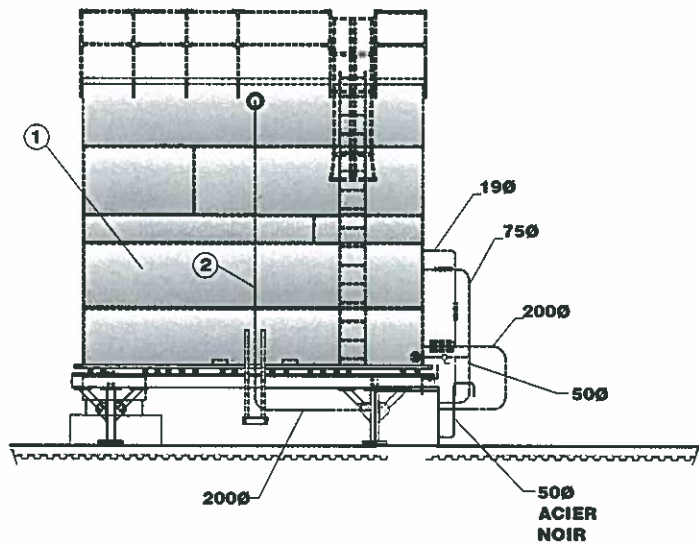
2015.09.23



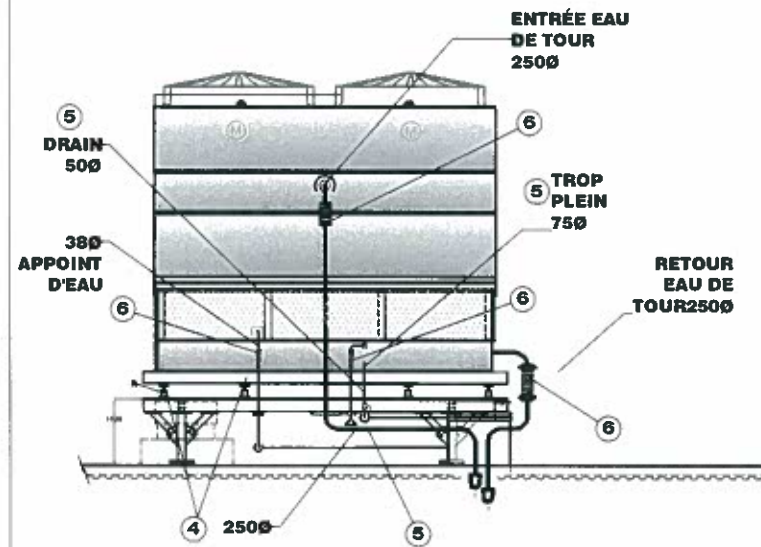
CNRC-TOUR D'EAU
AGRANDISSEMENT DE LA STRUCTURE POUR APPAREIL MEC.

Dossier: 150503

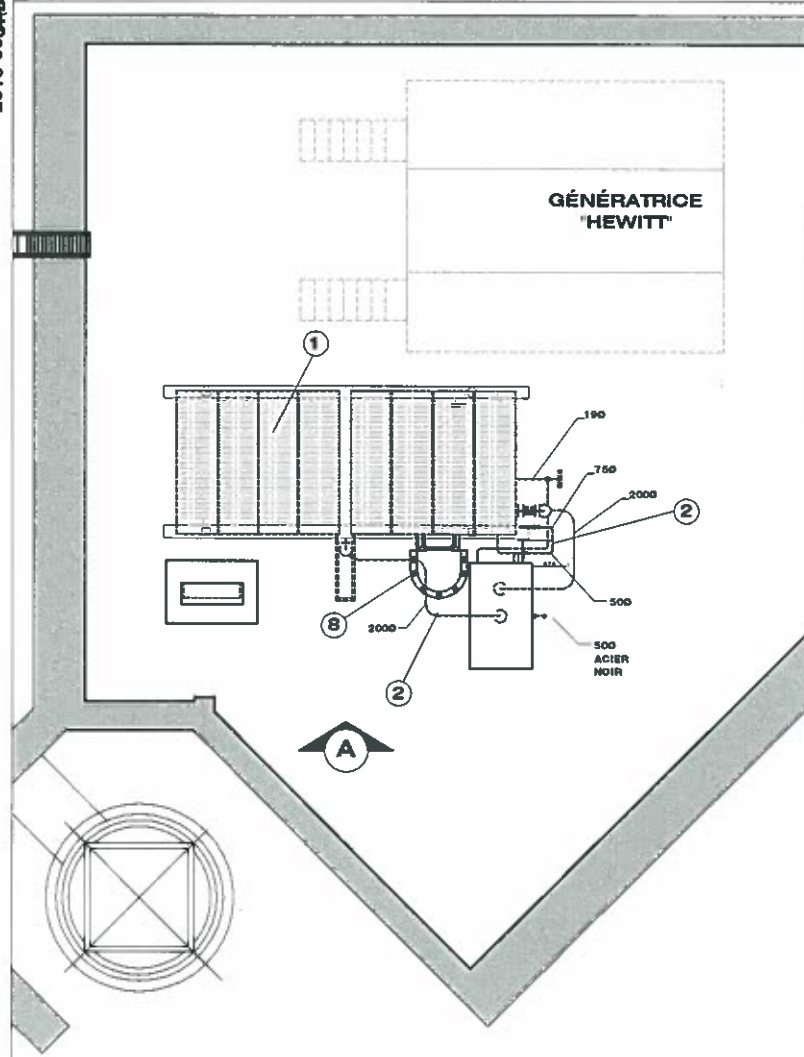
S101



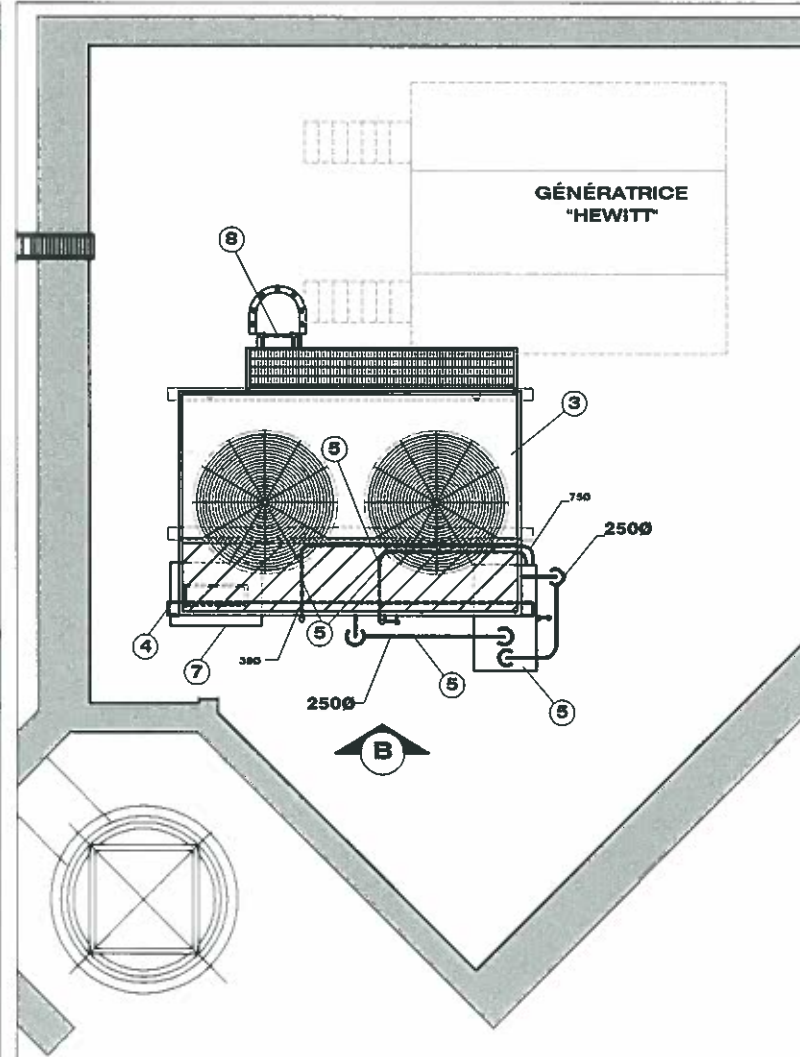
ÉLÉVATION: VUE "A" TOUR #4 EXISTANTE (À DÉMOLIR)



ÉLÉVATION: VUE "B" NOUVELLE TOUR #4



VUE DE PLAN: TOUR #4 EXISTANTE (À DÉMOLIR)



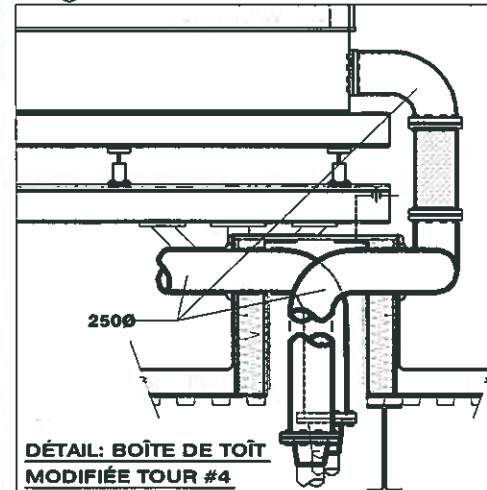
VUE DE PLAN: NOUVELLE TOUR #4

TABLE DES ÉQUIPEMENTS		
DESCRIPTION	TOUR No 2	TOUR NO 4
QUANTITÉ	UNE (1) TOUR	UNE (1) TOUR
NUMÉRO DE MODÈLE	S15E-1285-10MN	PT2-1218A-2N1
TYPE D'ÉVENTAIL	TYPE D'ÉVENTAIL: AXIAL	TYPE D'ÉVENTAIL: AXIAL
DÉBIT D'EAU	1,028 USgpm	1800 USgpm
TEMPÉRATURE DE L'EAU À L'ENTRÉE	98° F	98° F
TEMPÉRATURE DE L'EAU À LA SORTIE	85° F	85° F
TEMPÉRATURE DE L'AIR AMBIANT BULBE HUMIDE	78° F	78° F
DÉBIT D'AIR	64,740 cfm	126870 cfm
NOMBRE DE MOTEUR & PUISSANCE	(1) 20HP	(2) 18HP
CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES	575/3/60	575/3/60
MAXIMUM DE PRESSION STATIQUE EXTERNE	0" esp	0" esp
TÊTE DE POMPE	6.66 psi	5.71 psi
POID APPROXIMATIF À L'EXPÉDITION	6,220 lbs	10,740 lbs
POID APPROXIMATIF À L'OPÉRATION	12,690 lbs	20,130 lbs
LONGUEUR R APPROXIMATIVE	08'-05.78"	17'-11.75"
LARGEUR APPROXIMATIVE	11'-10"	11'-10"
HAUTEUR APPROXIMATIVE	15'-8"	14'-8.25"
LES OPTIONS		
PROTECTION "SALTIBOND"	OUI	OUI
PERSIENNES D'ADMISSION D'AIR	OUI	OUI
CONTRÔLE DE NIVEAU D'EAU	BAC UWLC-IM5	BAC UWLC-IM5
INTERRUPTEUR DE VIBRATION	STANDARD	STANDARD
LIGNE DE LUBRIFICATION	OUI	OUI
PLATE-FORME	OUI	OUI
PLATE-FORME INTERNE	OUI	NON
RESSORTS SISMIQUES & POUTRE DE SUPPORT	OUI	OUI
ÉCHELLES & CRINOLINES		MODIFIER & RÉINSTALLER L'EXISTANTE
REVÊTEMENT DU BASSIN		
VARIATEUR DE VITESSE	"MG"	"MG"

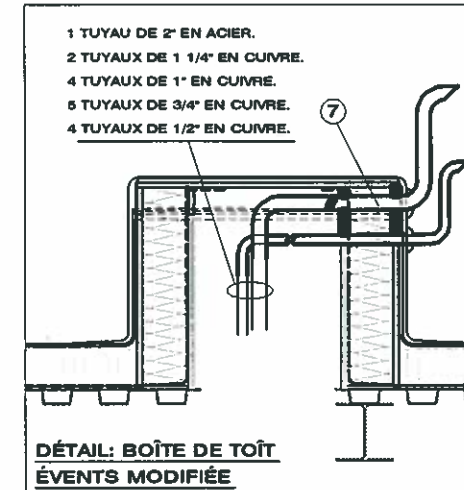
AUTRES ÉQUIPEMENTS	
ROBINET À BILLE	"JENKINS" 201 J OU 202 J

NOTES: TOUR #4

1. ENLEVER ET DISPOSER LA TOUR.
2. DÉMOLIR LA TUYAUTERIE & ACCESSOIRES.
3. FOURNIR & INSTALLER LA NOUVELLE TOUR #4 AVEC SES ACCESSOIRES.
4. MODIFIER LA STRUCTURE, INSTALLER LES RESSORTS SISMIQUES SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. (VOIR PLAN DE STRUCTURE).
5. FOURNIR & INSTALLER LA NOUVELLE TUYAUTERIE, RACCORDER À L'EXISTANTE EN DESSOUS DU TOÎT DANS LE B-21.
 - EAU DE TOUR & TROP-PLEIN: ACIER INOX 316, SCH10, SOUDÉ.
 - DRAIN, APPOINT D'EAU, EN CUIVRE TYPE "L" SOUDÉ.
6. FOURNIR & INSTALLER DES FLEXIBLES SUR CHAQUE TUYAU. FIXER LA TUYAUTERIE SUR LES SUPPORTS DE LA STRUCTURE.
7. MODIFIER LES TUYAUX D'ÉVENT, SCELLER AUTOUR DES TUYAUX AVEC LE SYSTÈME "CHEM-CURB".
8. MODIFIER & RÉINSTALLER L'ÉCHELLE & LA CRINOLINE EXISTANTE.

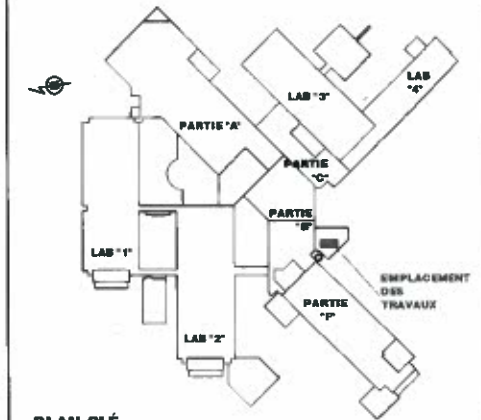


DÉTAIL: BOÎTE DE TOÎT MODIFIÉE TOUR #4



DÉTAIL: BOÎTE DE TOÎT ÉVÉNEMENTS MODIFIÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE & ENTRETIEN



PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	Par/By:
01	2015/09/28	POUR SOUMISSION	A.K.

Date Printed: 2015-09-23 Date Imprimé:

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: _____ dessin: _____

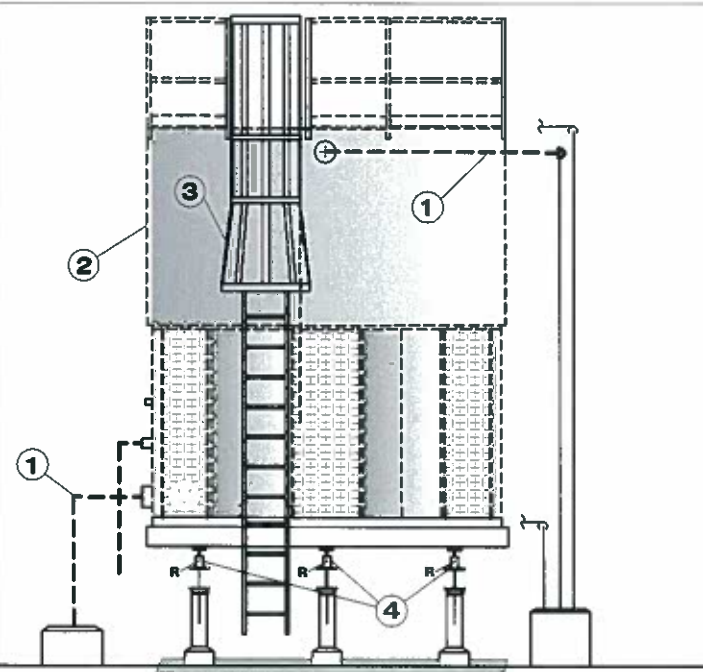
REPLACEMENT TOUR #2 & 4

TOUR #4 EXISTANTE

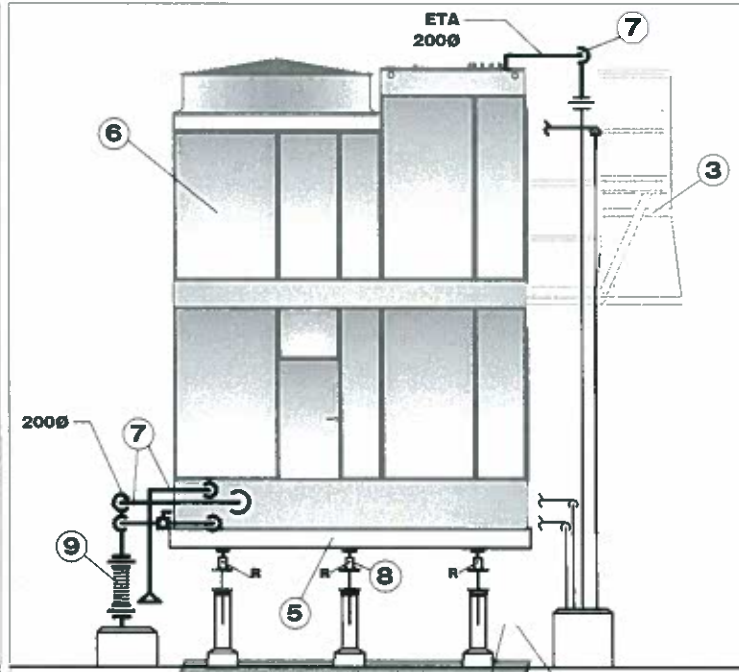
designed	conçu	date	date
A.K.		2015-09-16	
drawn	dessiné	scale	échelle
A.B.		ECHELLE:N.A.	
checked	vérifié	sheet	feuille
A.K.		1 of/ de 4	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
SIRAK.O.			
dwg.no.	dessin no.		

15-0804-M01

dwg.no. 15-0804-M01



ÉLÉVATION: VUE "B"
TOUR #2 EXISTANTE (À DÉMOLIR)



ÉLÉVATION: VUE "A"
NOUVELLE TOUR #2

NOTES: TOUR #2

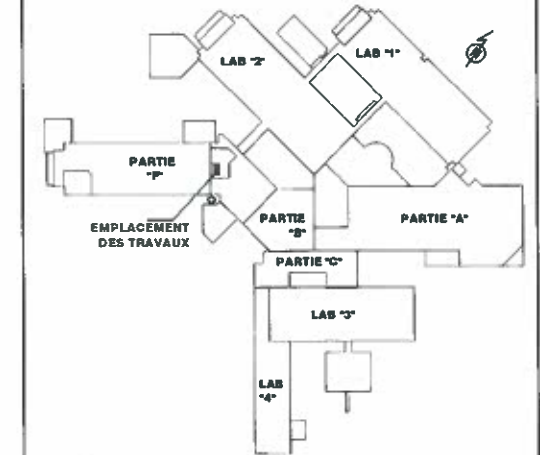
1. DÉMOLIR LA TUYAUTERIE & DISPOSER. REMETTRE LES DÉTECTEURS DE NIVEAU D'EAU AU CLIENT.
2. ENLEVER LA TOUR #2 EXISTANTE.
3. ENLEVER, L'ÉCHELLE & SA CRINOLINE EXISTANTES & METTRE À LA DISPOSITION DU CLIENT.
4. ENLEVER LES RESSORTS SISMIQUES EXISTANTS & LES REMETTRE AU CLIENT.
5. MODIFIER LES POUTRES EXISTANTES POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE TOUR.
6. FOURNIR & INSTALLER LA NOUVELLE TOUR & SES ACCESSOIRES.
7. FOURNIR & INSTALLER LA NOUVELLE TUYAUTERIE
 - EAU DE TOUR & DRAINAGE: ACIER INOX 316, SCH 10.
 - APOINT D'EAU EN CUIVRE, TYPE "L".
 - SCELLER AUTOUR DU TUYAU À LA SORTIE DE LA BOÎTE DE TOÎT.
8. FOURNIR & INSTALLER LES RESSORTS SISMIQUES.
9. FOURNIR & INSTALLER UN FLEXIBLE SUR LE TUYAU.

LÉGENDE:

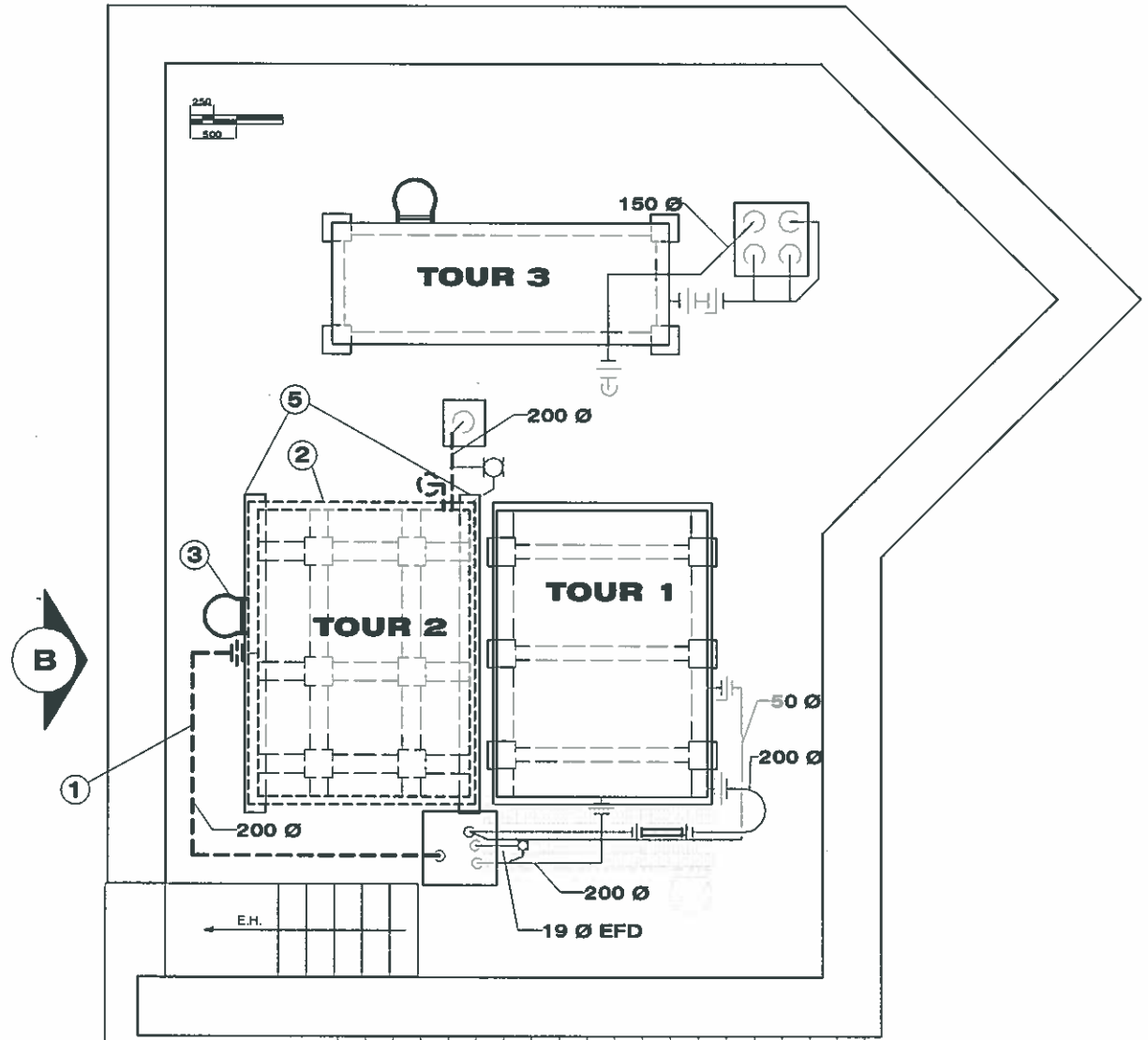
- | | | | |
|-------|-------------------------|-------|-----------------------|
| ----- | :EXISTANT À DÉMOLIR | ----- | :EXISTANT À CONSERVER |
| ----- | :NOUVEAU À INSTALLER | | |
| | TUYAU DESCENDANT | | ROBINET PAPILLON |
| | TUYAU MONTANT | | POMPE |
| | CONNECTION PAR LE BAS | | ÉVENT À AIR |
| | ROBINET SUR LA DESCENTE | | BOUCHON OU CAPUCHON |
| | ROBINET VANNE | | ROBINET DE DRAINAGE |
| | VANNE DE CONTRÔLE | | |
| | ROBINET À BILLE | | |
| | | R : | RESSORTS SISMIQUES |

NRC · CNRC
 6100, ave Royalmount / 6100, Rd. Almont Ave
 Montreal (Québec) / Montreal (Quebec)
 H4P 2R2 / H4P 2R2

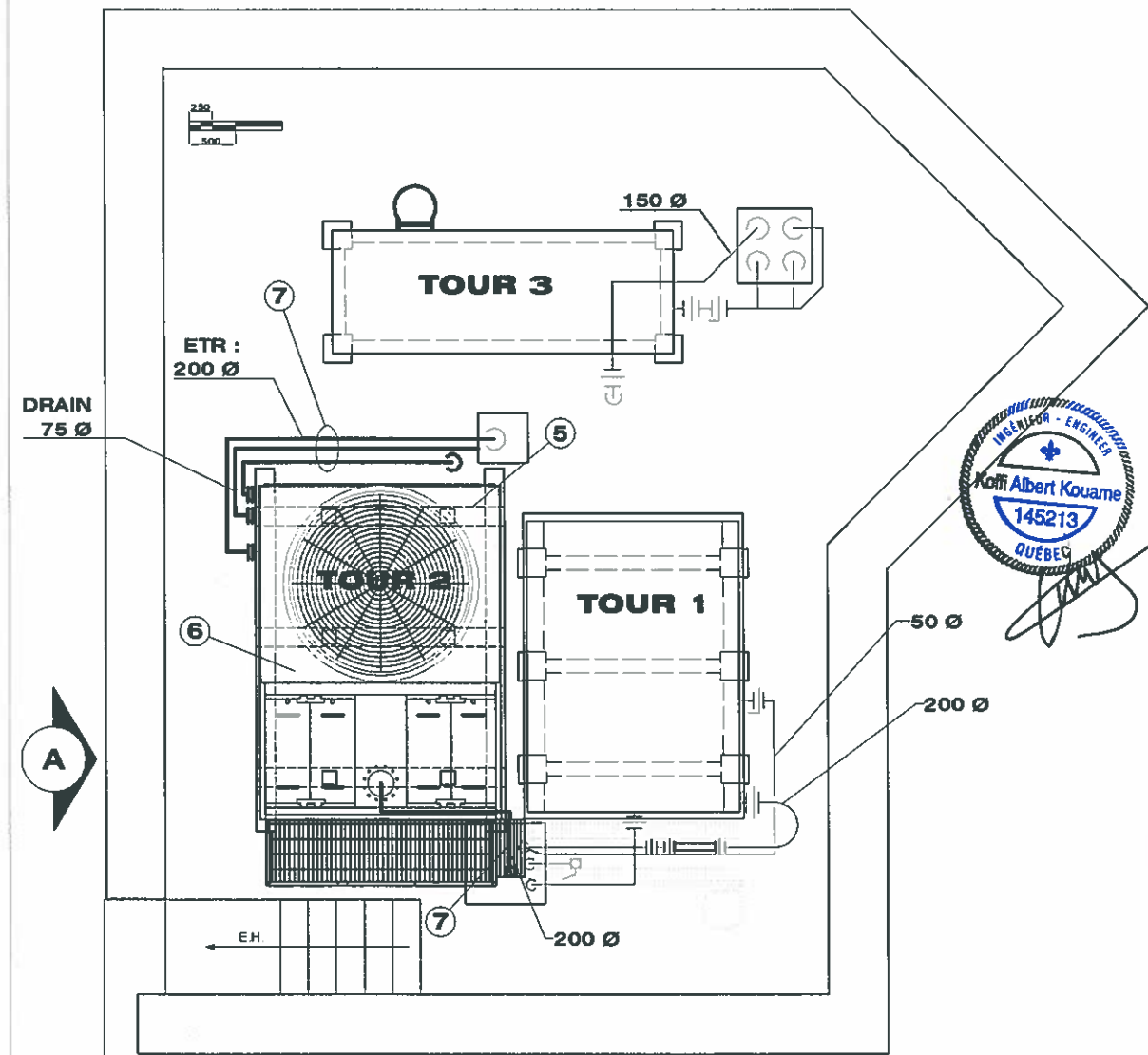
SERVICE D'INGÉNÉRIE & ENTRETIEN



PLAN CLÉ



VUE DE PLAN:
TOUR #2 EXISTANTE (À DÉMOLIR)



VUE DE PLAN:
NOUVELLE TOUR #2

No.	Date	Revision	Par/By:
01	2015/09/23	POUR SOUMISSION	A.K.
Date Printed		DATE 2015-09-23	Date Imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

	A Detail no. / No. du détail	
	B Location drawing no. / sur dessin no.	
	C Drawing no. / dessin no.	

project **REPLACEMENT**
TOUR #2 & 4

drawing **INSTALLATION**
TOUR #2

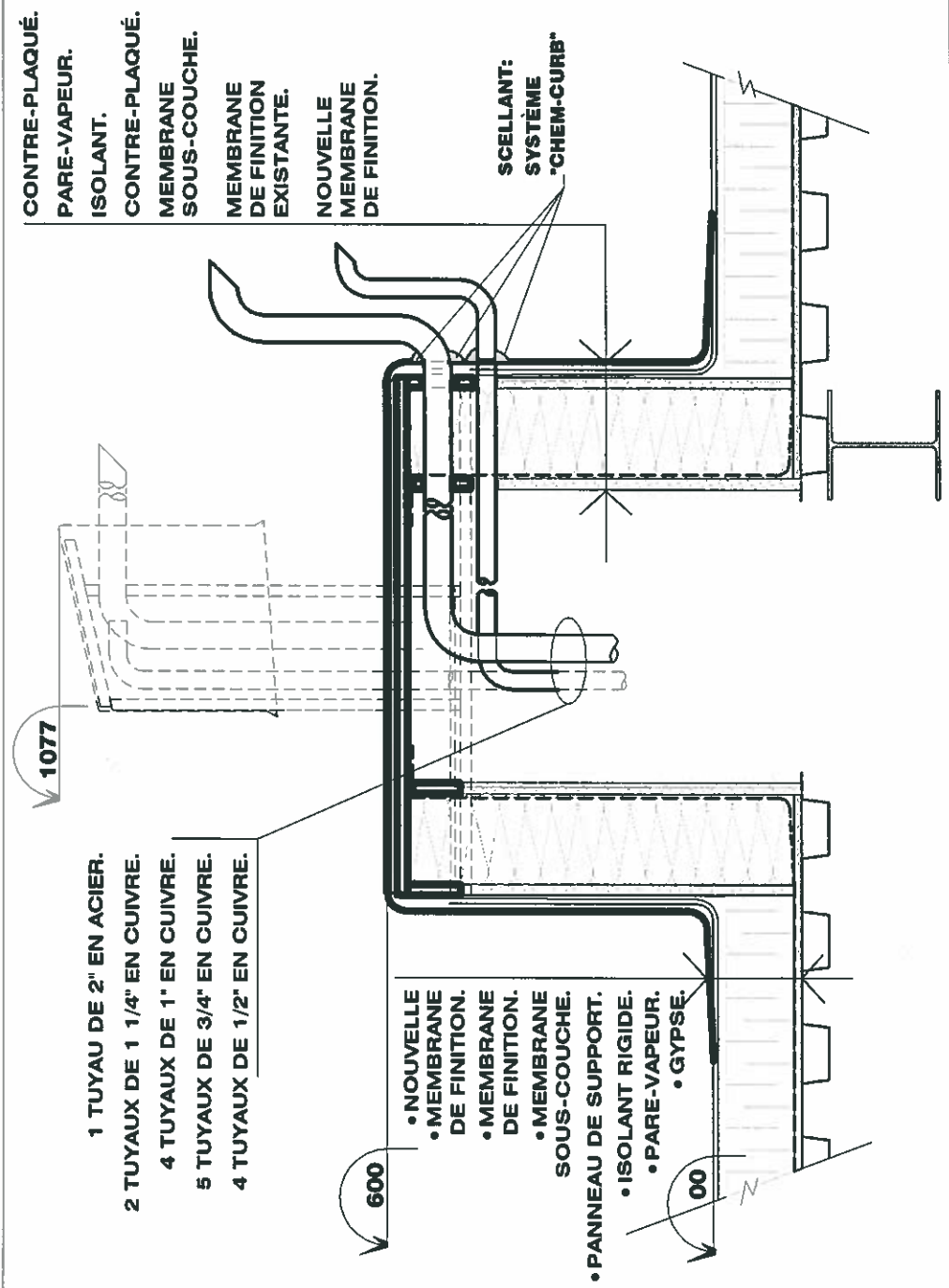
designed / conçu	date	date
A.K.	2015-09-16	
drawn / dessiné	scale / échelle	échelle
A.B.	ECHELLE: N.A.	
checked / vérifié	sheet / feuille	feuille
A.K.	2 of/ de 4	
approved / approuvé	W.O.no.	D.T.no.
SIRAK.O.		

15-0804-M02

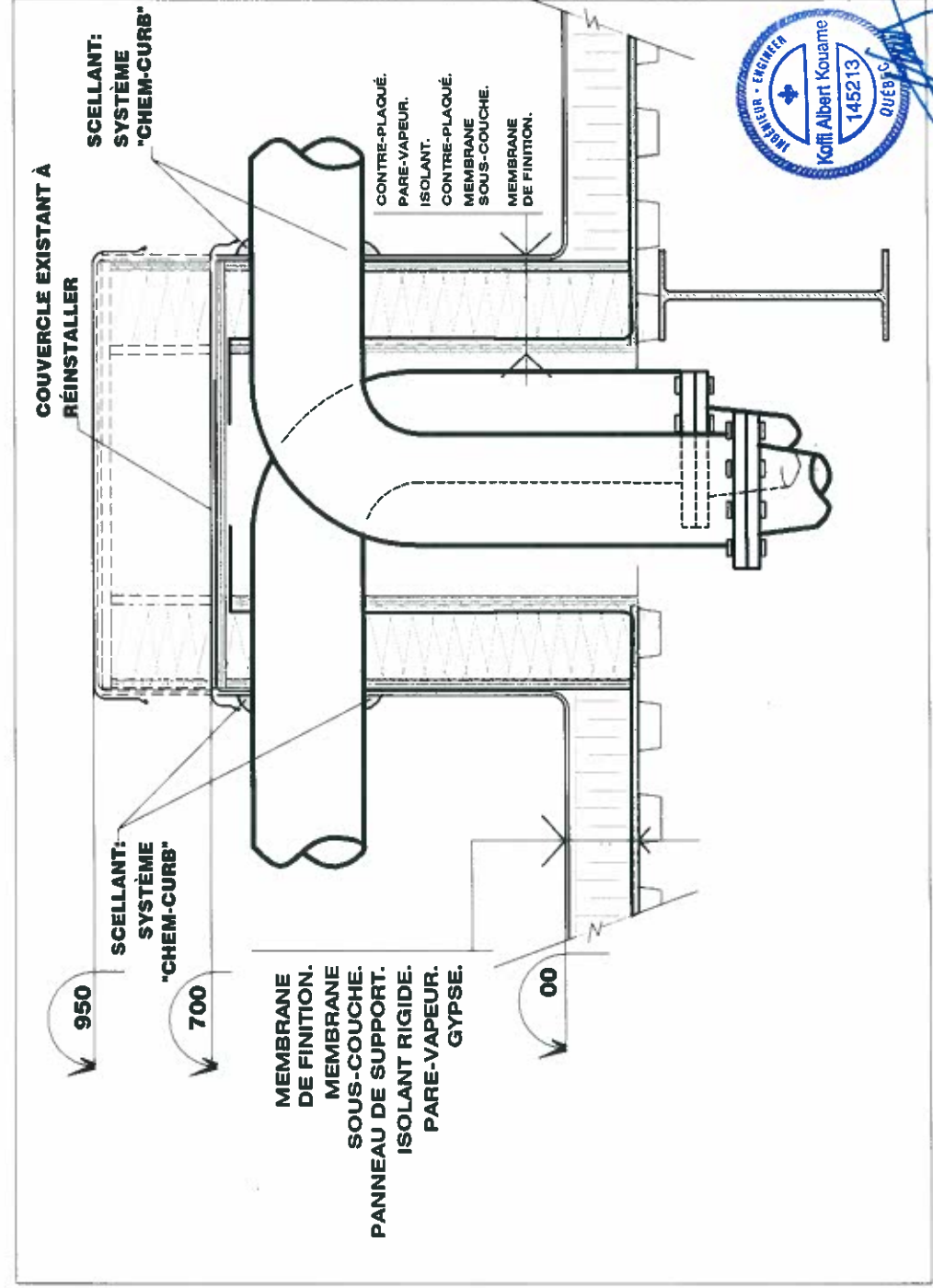
NOTES:

- MODIFIER LES BOÎTES DE TOÎT POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DES SUPPORTS DE LA TOUR.
- MODIFIER LES COUVERCLES & LA TUYAUTÉRIE.
- ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARE-VAPEUR.
- SCPELLER AUTOUR DES TUYAUX AVEC LE SYSTÈME "CHEM-CURB".

---: EXISTANT À DÉMOLIR
 - - - : EXISTANT À CONSERVER
 ——— : NOUVEAU À INSTALLER



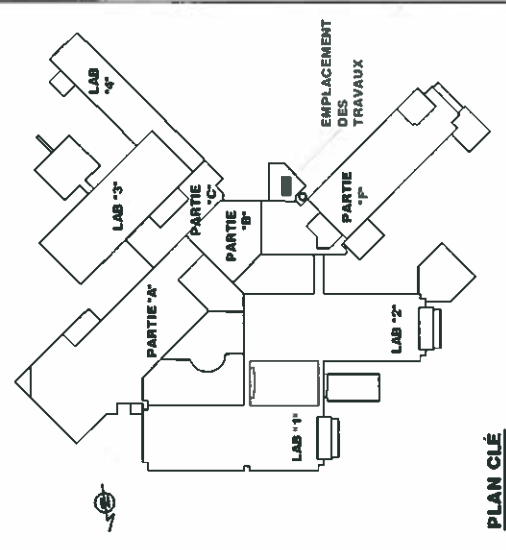
COUPE: "C" MODIFICATIONS TYPE DE LA BOÎTE DES TUYAUX DÉVENT



COUPE: "D" MODIFICATIONS TYPE DE BOÎTE DES TUYAUX D'EAU

Conseil national de recherches Canada
 National Research Council Canada
NRC - CNRC
 6100, ave Royalmount
 Montréal (Québec) H4P 2R2
 6100, Royalmount Ave
 Montréal (Québec) H4P 2R2

SERVICE D'INGÉNIERIE & ENTRETIEN



PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	Par/By:
01	2015/09/23	POUR SOUMISSION	A.K.

Date Printed: **DATE 2015-09-23** Date Imprimé

• Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 • Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



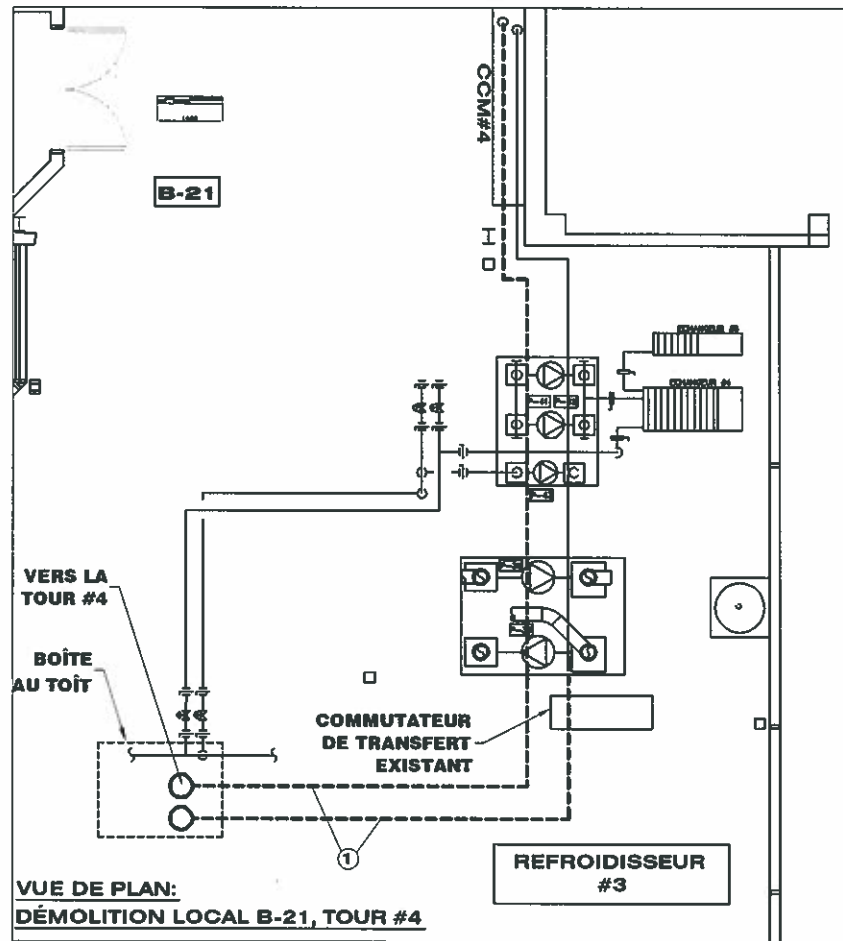
project: **REEMPLACEMENT TOUR #2 & 4**

drawing: **MODIFICATIONS AUX BOÎTES TOUR #4**

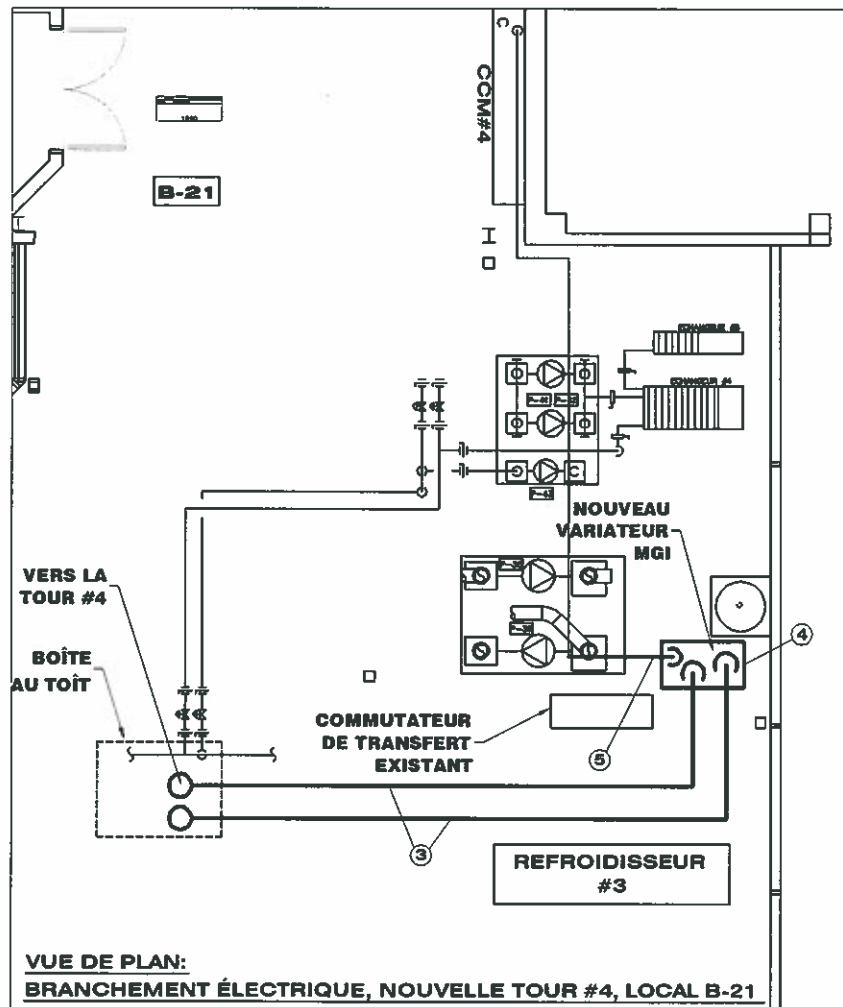
designed A.K.	date	dwg.no.
drawn A.B.	2015-09-14	15-0804-A01
checked A.K.	scale	dessin no.
approved SIRAK.O.	ECHELLE:H.A.	
	sheet	feuille
	3 of/ de 4	
	W.O.no.	D.T.no.

dessin no. **15-0804-A01**

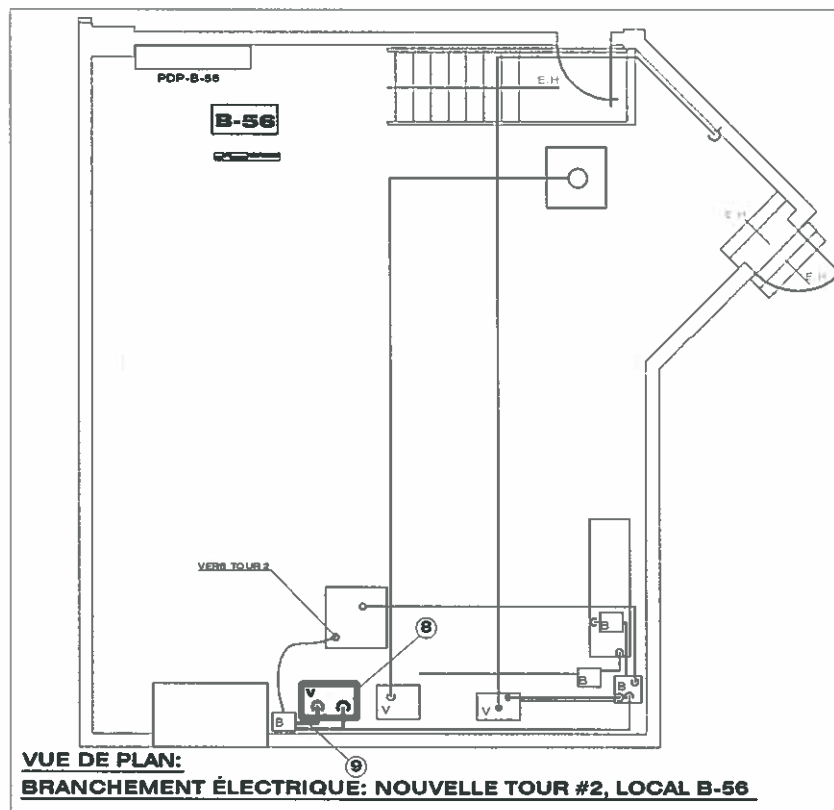




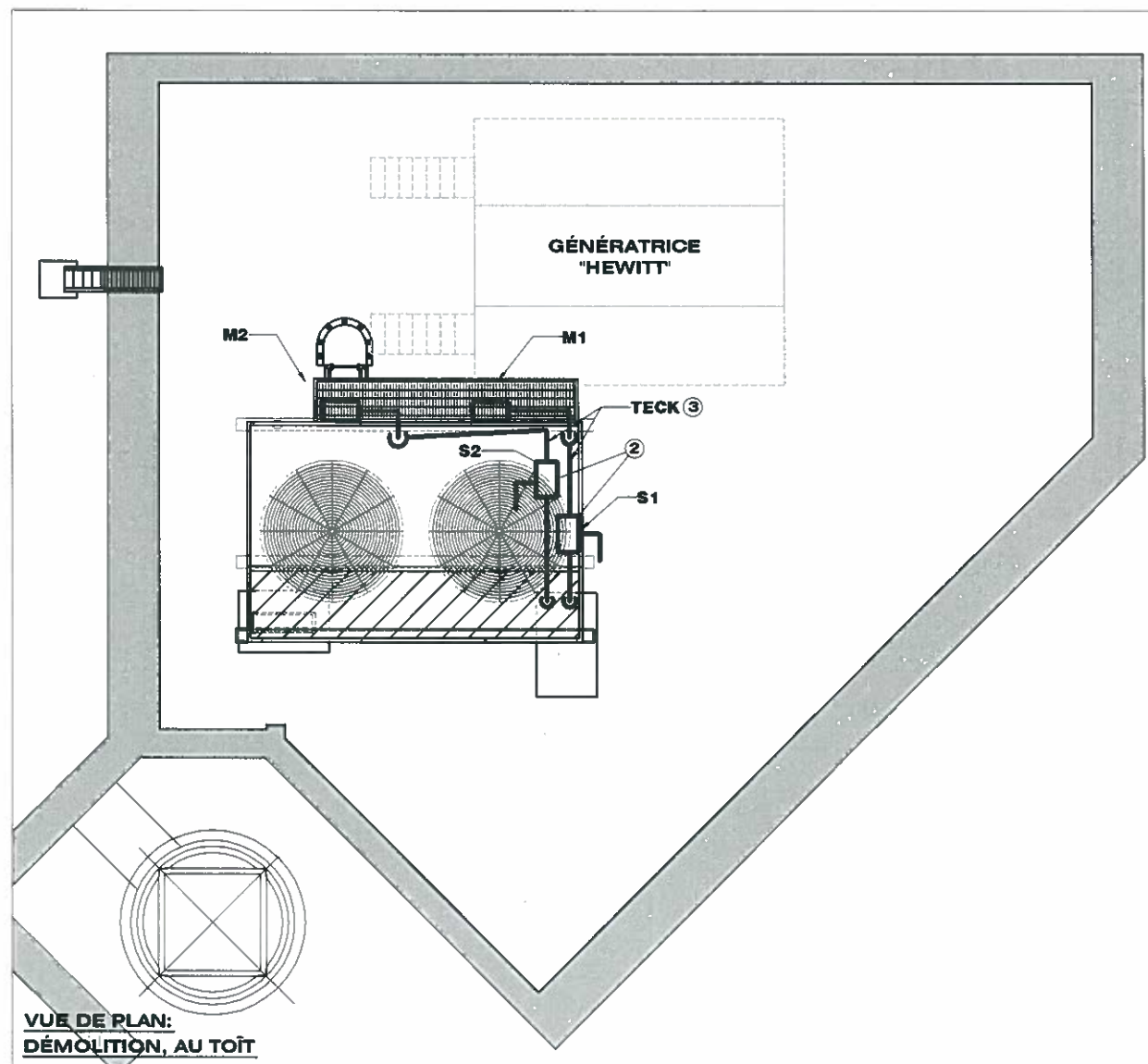
VUE DE PLAN:
DÉMOLITION LOCAL B-21, TOUR #4



VUE DE PLAN:
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE, NOUVELLE TOUR #4, LOCAL B-21



VUE DE PLAN:
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE: NOUVELLE TOUR #2, LOCAL B-56



VUE DE PLAN:
DÉMOLITION, AU TOÛT

NOTES: TOUR #4

- DÉBRANCHER LA TOUR AU TOÛT, DÉMOLIR LES CONDUITS "TECK" EXISTANTS, ALIMENTANTS LES ANCIENS MOTEURS. ENLEVER LES SECTIONNEURS & MOTEURS EXISTANTS DE LA TOUR #4 ET LES REMETTRE AU CLIENT. DÉMOLIR LES CONDUITS AU B-21.
- FOURNIR & INSTALLER DEUX NOUVEAUX SECTIONNEURS "SQUARE D" ÉTANCHES DE 30AMPS/600V/3HP.
- FOURNIR & INSTALLER DE NOUVEAUX CONDUITS "TECK" & BRANCHER LES MOTEURS.
- INSTALLER LE VARIATEUR DE VITESSE FOURNI AVEC L'UNITÉ.
- MODIFIER LES CONDUITS & LES BRANCHER AU VARIATEUR.
- RELOCALISER LA PRISE & LA CLOCHE EXISTANTES SUR LA TOUR.

NOTES: TOUR #2

- DÉBRANCHER LA TOUR.
- INSTALLER LE VARIATEUR DE VITESSE FOURNI AVEC LA TOUR #2 AU B-56.
- MODIFIER LES CONDUITS & BRANCHER LE VARIATEUR DE VITESSE.
- BRANCHER LA NOUVELLE TOUR #2 EN CONSERVANT LES CONDUITS "TECK" & SECTIONNEUR EXISTANT.

LÉGENDE:

- EXISTANT À DÉMOLIR : - - - - -
 - EXISTANT À CONSERVER : _____
 - NOUVEAU À INSTALLER : _____
- SECTIONNEUR :
 - BOÎTE DE TIRAGE :
 - VARIATEUR DE FRÉQUENCE :
 - PANNEAU ÉLECTRIQUE :
 - MOTEUR DE LA POMPE :



Conseil national de recherches Canada / National Research Council Canada

NRC - CNRC

6100, ave. Royalmount / 6100, Rue. d'Almont Ave
Montréal (Québec) / Montréal (Québec)
H4P 2R2 / H4P 2R2

SERVICE D'INGÉNIERIE & ENTRETIEN

PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	Par/By:
01	2015/09/23	POUR SOUMISSION	A.K.

Date Printed: 2015-09-23 Date Imprimé:

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no. / No. de détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C Drawing no. / dessin no.	C

project: **REPLACEMENT TOUR #2 & 4**

drawing: **BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE TOUR 2 & 4**

designed	conçu	date	date
A.K.		2015-08-16	
drawn	dessiné	scale	échelle
A.B.		ECHELLE.N.A.	
checked	vérifié	sheet	feuille
A.K.		4 of 4	
approved	approuvé	W.D.no.	D.L.no.
SIRAK.O.			
fig.no.	dessin no.		

15-0804-E01